



Strasbourg, le 1<sup>er</sup> mars 2019

CDL-PL-OJ(2019)001ann  
Or. angl

**COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT**  
**(COMMISSION DE VENISE)**

**118<sup>e</sup> SESSION PLÉNIÈRE**  
**Venise, Scuola Grande di San Giovanni Evangelista**  
**vendredi 15 mars 2019 (9h00-18h00) -**  
**samedi 16 mars 2019 (11h00-13h00)**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE**

**VEUILLEZ NOTER QU'EXCEPTIONNELLEMENT**  
**LE SAMEDI 16 MARS 2019**  
**LA SESSION PLENIERE DEBUTERA A 11h00**  
**EXCEPTE POUR LES MEMBRES DU BUREAU ELARGI**

**Vendredi 15 mars 2019**

9h00-10h45

*Session d'ouverture**Coopération avec les organes du Conseil de l'Europe**Suites données aux précédents avis de la Commission de Venise**Discussion et adoption des avis concernant des Etats***1. Adoption de l'ordre du jour****2. Communication du Président**

Le Président présentera ses activités récentes (voir le document [CDL\(2019\)010](#)).

**3. Communication du Bureau élargi**

La Commission sera informée des discussions qui auront lieu lors de la réunion du Bureau élargi du 14 mars 2019.

**4. Communication du Secrétariat****5. Coopération avec le Comité des Ministres**

Dans le cadre de sa coopération avec le Comité des Ministres, la Commission tiendra un échange de vues avec l'Ambassadeur Albana Dautllari, Représentante Permanente de l'Albanie auprès du Conseil de l'Europe et avec l'Ambassadeur Roeland Böcker, Représentant Permanent des Pays-Bas auprès du Conseil de l'Europe.

**6. Coopération avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe**

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Leen Verbeek, Président de la Commission de suivi du Congrès, sur la coopération avec le Congrès.

**7. Suites données aux précédents avis de la Commission de Venise**

La Commission sera informée des suites données aux avis suivants :

Albanie – Avis sur le Projet d'amendements à la Constitution de l'Albanie permettant la vérification des politiciens ([CDL-AD\(2018\)034](#)) ;

Hongrie - Avis conjoint relative aux dispositions du projet de train de mesures législatives dénommé "Stop Soros" qui ont des répercussions directes sur les ONG ([CDL-AD\(2018\)013](#)) ;

Ukraine - Avis relatif au projet de loi sur les juridictions anticorruption et projet de loi portant révision de la loi sur le système judiciaire et le statut des juges (concernant l'institution d'une spécialisation obligatoire des juges chargés des infractions de corruption et des infractions connexes) ([CDL-AD\(2017\)020](#)) ;

Kazakhstan - Avis sur le document de réflexion concernant la réforme du Conseil supérieur de la magistrature ([CDL-AD\(2018\)032](#)).

Ouzbékistan – Avis conjoint sur le projet de Code électoral ([CDL-AD\(2018\)027](#)).

Les projets d'avis sur le Luxembourg et sur la Macédoine du Nord (voir les points 8 et 11) font suite à des avis précédents adoptés par la Commission concernant ces pays.

## 8. Luxembourg

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Henri Kox, Député, Membre de la Commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle du Luxembourg, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2019\)004](#)) sur la révision de la Constitution du Luxembourg ([CDL-REF\(2019\)006](#)) rédigé sur la base des observations de Mme Bazy Malaurie, de Mme Cartabia, de M. Holmøyvik, de M. Mathieu, de Mme Šimáčková et de M. Velaers. La sous-commission sur les institutions démocratiques examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 14 mars 2019.

10h45-11h00	<i>Pause-café</i>
11h00-13h00	<i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats</i>

## 9. Géorgie

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Natia Mezvrishvili, Vice-Ministre de l'intérieur de la Géorgie, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2019\)005](#)) sur le document de réflexion sur les amendements au Code de procédure pénale de la Géorgie concernant les relations entre le ministère public et la police ([CDL-REF\(2019\)004](#)) rédigé sur la base des observations de M. Kuijer, de M. Varga et de M. James Hamilton (expert).

## 10. Hongrie

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. László Trócsányi, ministre de la Justice de la Hongrie, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2019\)006](#)) sur les lois hongroises sur les juridictions administratives et sur l'entrée en vigueur de la loi sur les juridictions administratives et certaines règles transitoires ([CDL-REF\(2019\)003](#)) rédigé sur la base des observations de M. Grabenwarter, de Mme Hermanns, de M. Mathieu et de Mme Šimáčková ainsi que M. Mário Aroso de Almeida (expert de la DGI). La sous-commission sur le pouvoir judiciaire examinera ce projet d'avis lors de sa réunion du 14 mars 2019.

## 11. Macédoine du Nord

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Renata Deskoska, ministre de la Justice de Macédoine du Nord, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2019\)009](#)) sur le projet de loi sur le Conseil de la magistrature ([CDL-REF\(2019\)005](#)) rédigé sur la base des observations de M. Barrett, de M. Dimitrov et de M. Ribičič. Ce projet d'avis fait suite à l'avis adopté lors de la session d'octobre 2018 (voir le document [CDL-AD\(2018\)022](#)).

13h00-14h30	<i>Déjeuner</i>
14h30-16h00	<i>Discussion et adoption des avis concernant des Etats (suite)</i>
	<i>Rapports et Etudes</i>

## 12. Ukraine

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet de Mémoire *amicus curiae* ([CDL\(2019\)013](#)) sur des appels séparés contre des jugements sur les mesures préventives (privation de liberté) des tribunaux de première instance de l'Ukraine, rédigé sur la base des observations de M. Baramidze, de M. Kuijer et de M. Varga.

**13. Les principes sur la protection et la promotion de l'Institution du Médiateur ou de la Médiatrice (« Les Principes de Venise »)**

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Krista Oinonen, Présidente du Groupe de rédaction du CDDH sur la société civile et les institutions nationales de droits de l'homme (CDDH-INST), avec le représentant du Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme et avec les représentants des Associations de l'Ombudsman, et à examiner, en vue de son adoption, le projet de principes sur la protection et la promotion de l'Institution du Médiateur ou de la Médiatrice (« les Principes de Venise ») ([CDL\(2019\)008rev](#)) rédigé sur la base des observations de Mme Err, de M. Helgesen, de M. Hirschfeldt, de M. Sørensen et de M. Igli Totozani (expert). La sous-commission sur les droits fondamentaux examinera ce projet de principes lors de sa réunion du 14 mars 2019.

**14. Rapport sur les Limitations de Mandat : Partie II - les membres du parlement et Partie III - les représentants élus aux niveaux sous-national et local et responsables exécutifs élus aux niveaux sous-national et local**

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Francisco Guerrero, Secrétaire au renforcement de la démocratie, Organisation des Etats américains, et à examiner, en vue de son adoption, le projet de rapport sur les Limitations de Mandat : Partie II - les membres du parlement et Partie III - les représentants élus aux niveaux sous-national et local et les responsables exécutifs élus aux niveaux sous-national et local ([CDL\(2019\)001](#); voir également le document [CDL-REF\(2018\)040rev](#)) rédigé, à la demande de l'Organisation des Etats américains, sur la base des observations de M. Castella, de Mme Cleveland, de M. Dimitrov, de M. Kang, de Mme Otalora Malassis et de M. Tuori.

16h00-16h15	<i>Pause-café</i>
16h15-18h00	<i>Rapports et Etudes (suite)</i>

**15. Rapport sur le financement des associations**

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet de rapport sur le financement des associations ([CDL\(2019\)011](#) ; voir également le document [CDL-REF\(2019\)002](#)) rédigé, à la demande du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, sur la base des observations de Mme Bílková, de M. Clayton, de Mme Cleveland, de Mme Kjerulf-Thorgeirsdottir, de M. Kuijer et de M. Pieter van Dijk (expert). La sous-commission sur les droits fondamentaux examinera ce projet de rapport lors de sa réunion du 14 mars 2019.

**16. Lignes directrices conjointes révisées sur la liberté de réunion pacifique (3<sup>ème</sup> édition)**

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet de Lignes directrices conjointes révisées de la Commission et de l'OSCE/BIDDH sur la liberté de réunion pacifique (3<sup>ème</sup> édition) ([CDL\(2019\)012](#)) préparé par le Panel d'experts de l'OSCE/BIDDH sur la liberté de réunion pacifique en coopération avec Mme Bazy Malaurie, M. Eşanu et M. Hoffmann-Riem. La sous-commission sur les droits fondamentaux examinera ce projet de lignes directrices lors de sa réunion du 14 mars 2019.

\*\*\*\*\*

19h15	Départ par bus de Venise (Piazzale Roma)
20h00	Dîner à la Villa Braida, Via Bonisiolo 16/b, 31621 Mogliano <a href="#">Lien au site web</a>
22h30	Retour à Venise

**Samedi 16 mars 2019**

<b>9h00-10h45</b>	<b>Réunion du Bureau élargi avec le Comité des Présidents de l'Assemblée parlementaire</b>
-------------------	--

10h45-11h00	<i>Pause-café</i>
11h00-12h45	<i>Coopération avec les organes du Conseil de l'Europe (suite)</i>
	<i>Méthodes de travail</i>
	<i>Adoption du rapport annuel d'activités 2018</i>
	<i>Information sur les développements constitutionnels dans d'autres pays</i>
	<i>Coopération avec d'autres pays</i>
	<i>Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle</i>
	<i>Compilations des avis et rapports de la Commission de Venise</i>
	<i>Rapport de la réunion de la sous-commission sur les institutions démocratiques</i>

**17. Coopération avec l'Assemblée parlementaire**

Le Président de la Commission de Venise et le Président de l'Assemblée parlementaire informeront la Commission des résultats et des conclusions de la réunion du Bureau élargi avec le Comité des Présidents de l'Assemblée parlementaire tenue le 16 mars 2019.

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Stella Kyriakides, ancienne Présidente de l'Assemblée parlementaire et avec M. Sergiy Vlasenko, Membre de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, sur la coopération avec l'Assemblée.

**18. Méthodes de travail**

La Commission est invitée à examiner la proposition émanant de 5 membres d'envisager que les membres aient la possibilité de joindre des avis séparés aux avis adoptés et, le cas échéant, de soumettre cette proposition à la Sous-Commission sur les méthodes de travail afin de préparer un projet d'amendements au Règlement intérieur.

**19. Adoption du rapport annuel d'activités 2018**

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet de rapport annuel d'activités 2018 ([CDL\(2019\)003](#)).

**20. Information sur les développements constitutionnels dans d'autres pays**

*Ukraine*

Mr Holovaty informera la Commission des développements constitutionnels récents en Ukraine.

## 21. **Coopération avec d'autres pays**

### *Mexique*

M. Lorenzo Córdova Vianello, Président de l'Institut national électoral du Mexique, s'adressera à la Commission.

## 22. **Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle**

La Commission sera informée des résultats et des conclusions de la réunion du Bureau de la Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle qui s'est tenue à Saint Domingue le 8 février 2019.

## 23. **Compilations des avis et rapports de la Commission de Venise**

La Commission est invitée à entériner la compilation des avis et rapports de la Commission de Venise concernant les systèmes électoraux ([CDL\(2019\)007](#)).

## 24. **Rapport de la réunion de la sous-commission sur les institutions démocratiques (14 mars 2019)**

Le Président de la sous-commission informera la Commission des résultats et conclusions de la réunion tenue le 14 mars 2019.

La Commission sera informée de l'avancement des travaux sur l'avant-projet de paramètres sur les relations entre la majorité parlementaire et l'opposition dans une démocratie : une liste des critères.

[Lien à l'ordre du jour annoté](#)

12h45-13h00	Session de clôture
-------------	--------------------

## 25. **Autres questions**

## 26. **Dates des prochaines sessions**

Le calendrier des sessions de 2019 est confirmé comme suit :

119 <sup>e</sup> session plénière	21-22 juin 2019
120 <sup>e</sup> session plénière	11-12 octobre 2019
121 <sup>e</sup> session plénière	6-7 décembre 2019

Les réunions des sous-commissions ainsi que la réunion du Conseil des élections démocratiques auront lieu la veille des sessions plénières.

Le calendrier des sessions 2020 sera distribué pendant la session.

[Lien à la liste provisoire des participants](#)

[Lien à la liste des réunions](#)

[Lien au plan de table](#)